

Le mot du trésorier

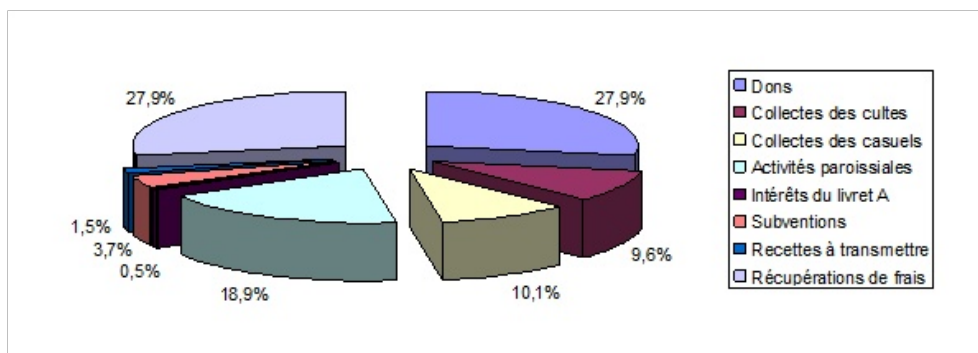
Nous adressons tous nos remerciements à nos fidèles et généreux donateurs qui ont répondu favorablement à notre premier appel à don de 2012. Donateurs réguliers ou occasionnels, nominatifs ou anonymes, votre don est vital pour votre communauté et toute contribution, même modeste, est utile.

DONNER

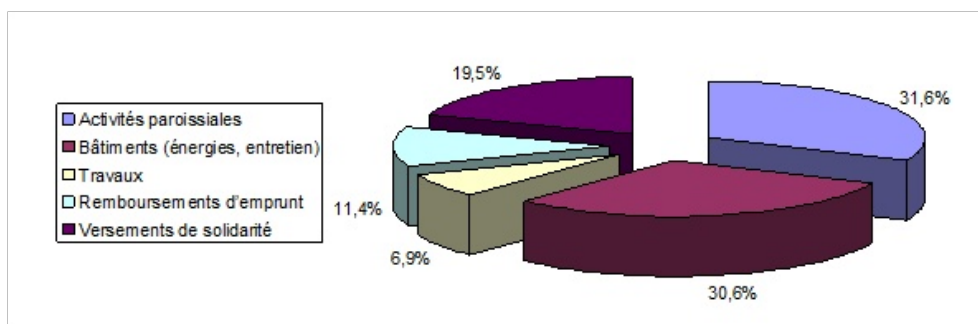
Votre offrande atteste la reconnaissance envers Celui qui est la source de toutes nos bénédictions reçues par pure grâce. Elle marque appartenance et attachement à votre communauté et dit votre volonté de participer au témoignage de l'Église, en lui donnant les moyens d'accomplir ses missions d'annonce de la parole et de solidarité envers nos sœurs et frères.

Plusieurs occasions pour donner : lors des appels accompagnant les trois numéros de *La Gazette de M. Feuchou* ou de manière plus exceptionnelle ; à la collecte des cultes pour exprimer votre engagement dans la diaconie et le service humain ; à l'occasion d'actes pastoraux s'inscrivant dans un cadre communautaire (mariage, baptême, services funèbre), pour traduire votre volonté de participer à la vie d'Église ; en effet, toute cérémonie entraîne des frais (bâtimens, organiste...).

Nos Recettes 2011



Nos Dépenses 2011



Nous vous rappelons que tout don rend possible une déduction fiscale de 66% de celui-ci dans la limite des plafonds autorisés.

Rappel : si vous souhaitez nous faire parvenir un don, vous pouvez utiliser l'enveloppe T jointe et la remettre à votre porteur de Renouveau, ou lors d'un culte ; uniquement si vous payez par chèque, vous pouvez également placer votre chèque dans l'enveloppe T et poster le tout sans affranchir cet envoi (ne pas faire de don en espèces dans ce cas précis).

Comme toujours, votre trésorier reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Pour le Conseil presbytéral
Frédéric Orth